

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 22 février 2021

L'an deux mille vingt et un et le vingt-deux du mois de février à vingt heures, le conseil municipal de Varennes en Argonne s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui leur a été adressé par le Maire, Philippe FOSSEPREZ, le 12/02/2021.

ORDRE DU JOUR:

- Adhésion couverture de risques statutaires
- Convention avec Terres d'Argonne
- Tarifs Musée
- Location terrain pour Keolis
- Location vente garage
- Location vente local restauration
- Demandes de subventions DETR
- Mobil-home camping
- Questions et infos diverses

Étaient présents les conseillers municipaux suivants:

Loïc TABOUREAUX, Marie THILLY, Pascal BARBORIN, Éric JACQUEMIN, Philippe FOSSEPREZ, Emily COUTY, Claude GAMBINI, Delphine PERIN, Michel GODARD, Denis DROUET, Sonia GUILHEN, Karine BRUGNON, Danielle MAYOT, Anne-Sophie FOUCHARD , Élodie KREBS.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil, Karine BRUGNON est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Le Maire demande l'autorisation de délibérer sur une question qui n'est pas à l'ordre du jour.
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Lecture et Approbation du Compte Rendu du conseil municipal du 2 décembre 2020.

1) Adhésion couverture des risques statutaires

Il s'agit de prendre une assurance pour le remboursement des arrêts maladies. Actuellement, la Commune prend en charge les salaires en cas d'arrêt maladie.

Le CDG (Centre de Gestion) propose une adhésion statutaire pour la prise en charge des arrêts maladies.

Le vote est soumis au conseil qui accepte à l'unanimité

2) Convention avec Terres d'Argonne

3) Tarifs Musée

L'association Terres d'Argonne propose de vendre des ouvrages (livres et cartes postales) au musée. Il faut donc que la Commune signe une convention avec l'association pour que les ventes soient autorisées.

Le conseil accepte à l'unanimité la signature de la convention entre les deux parties.

Le prix d'achat des ouvrages pour la Commune sera de 25% que le prix de vente, et l'association s'engage à reprendre les invendus en fin d'année au prix de vente (pas de risque pour la Commune)

Le conseil valide les prix à l'unanimité

4) Location Terrain pour KEOLIS

L'entreprise de transport KEOLIS recherche un terrain pour stocker une dizaine de bus. Après avoir fait le tour des terrains envisageables avec une responsable, la Commune propose le parking rue des Bonnes Femmes. Il faudrait y installer 2 bungalows pour leurs bureaux et les sanitaires.

D'autres possibilités vont être étudiées.

5) Location Vente garage

La construction du garage pour Kevin FEUILLARDET est presque terminée. Le montant du loyer est proposé à 1089 € / mois.

La Commune leur fait cadeau du 1er mois de loyer. Suivant l'avancement des travaux, l'ouverture se fera le début avril ou début mai.

Le conseil approuve à l'unanimité

6) Location Vente local restauration

La Commune a fait estimer les locaux par un expert ; fourchette entre 70 000 € et 80 000 €

Nous faisons une proposition à 70 000 €

- soit 500 € / mois sur 15 ans
- soit 700 € / mois sur 10 ans

Pour le moment Dylan et Loïc FEUILLARDET retiennent le 1er choix, ils souhaitent démarrer doucement.

Le Conseil accepte à l'unanimité la proposition

7) Demandes de subventions DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

Date limite de dépôt des dossiers : 26 / 02 / 2021

- Aires de jeux :

pour les petits : 37 592 €

city stade : 44 373 €
Street Work out : 20 500 €
Skate Park 29 550 €
pour un montant total de 132 015 € HT
Subventionné à hauteur de 80 % soit 105 612 €
Reste à la charge de la Commune : 26 403 €

Le Conseil approuve à l'unanimité le plan de financement pour les aires de jeux

- **Vidéo Surveillance :**

Mise en place de 8 caméras sur l'ensemble du village.
15 jours d'enregistrement
Montant du projet : 88 497, 60 € HT
Subventionné à hauteur de 60 % soit 53 098 , 56 € HT
reste à la charge de la Commune : 35 399 , 04 € HT

VOTE : 13 POUR – 2 CONTRE pour le projet de vidéo surveillance

- **Réhabilitation de l'EHPAD :**

En 3 tranches définies ainsi :

- 11 300 €
- 10 430 €
- 16 740 €

pour un total de 38 470 € HT subventionné à hauteur de 50 % soit 19 235 € HT
reste à la charge de la Commune : 19 235 € HT

Le Conseil approuve à l'unanimité l'étude de réhabilitation de l'EHPAD

- **Véhicule utilitaire électrique :**

Style berlingo, tout équipé, pour l'ensemble du personnel communal.
D'un montant de 18 515, 20 € HT
subventionné par la DETR à hauteur de 53 % soit 9 813, 10 €
par la FUCLEM à hauteur de 27 % soit 5 000 €
reste à la charge de la Commune : 3 703, 10 € HT

Le Conseil approuve à l'unanimité l'achat du véhicule utilitaire électrique

8) Mobil-Home camping

Acquisition 2004 – parfait état – tout équipé
terrasse avec auvent, 2 chambres, WC séparé
pour un prix de 10 000 €

pour loger Marcel qui s'occupe du camping depuis 19 ans

– on récupère la caravane pour la louer.
Transport du mobil-home : 265 €

Mise aux normes WC handicapés pour 10 000 €

Location de notre ancien mobil-home cet été

Le conseil approuve à l'unanimité les achats et travaux envisagés pour le camping

9) Point ajouté à l'ordre du jour : Fermeture de classe à l'école

Courrier du DASEN (directeur académie)

La période n'est pas appropriée pour cette fermeture en raison du Covid 19 .

Rencontre avec le DASEN accompagné du Président de la Codecom Argoone-Meuse contre cette fermeture

Le conseil vote à l'UNANIMITE CONTRE la fermeture d'une classe à Varennes

10) Questions et Infos Diverses

– Centre de Vaccination – Covid 19 :

La Commune a été centre de vaccination pendant 1 journée.

D'autres journées vont être organisées. Et la pharmacienne sera habilitée à vacciner.

– Atelier de menuiserie PRAME

étude pour son projet : 620 000 € HT => impossible

voir si possibilité de réhabilitation aux pneus

– Décos de Noël :

Bonne initiative

Le Maire remercie les enfants d'avoir participer en étant jurés, et remercie Madame VICTOR qui a offert ses 3 bons d'une valeur de 50 € chacun (1 au centre aéré, 1 à une famille en difficulté et 1 à l'école)

+ bons échos de la parution du petit journal

– Projet école / collège :

Projet en cours avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

Ouverture prévue en septembre 2023

– Réhabilitation du Musée

Projet porté en partenariat entre la commune, le Département et la Codecom

Fuites – amiante - accessibilité

– Mission Locale

travail autour des « Invisibles » les jeunes qui ne font rien (pas d'étude, pas de travail)

sur le plan social et l'insertion

entre 16 et 29 ans

Le réseau s'appelle Milo'mouv, numéro d'appel : 06.45.42.25.94. flyers à la mairie

– Mutuelle de village :

En cours de renseignements

Présence en mairie le 19 / 03, une communication sera faite

– Station d'épuration

Suite aux nouvelles obligations de l'état une demande de devis a été réalisé dans le but d'hygiéniser les boues de la station d'épuration.

Cela correspondra à un ajout de chaux pour traiter 580m3 soit environ 11 000 € puis des analyses avant l'épandage

– **Projet de tombes cinéraires au cimetière**

Un espace « tombes cinéraires » va être créé, un règlement est en cours de rédaction...

– **Potager partagé**

Les travaux de nettoyage et plantation vont commencer avec toutes les personnes intéressées et motivées

Monsieur le Maire clôt le débat, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h20

Le Maire
Philippe FOSSEPREZ